

ELECTIONS ETUDIANTES

élisez vos 25 représentants
aux 3 conseils de l'université

MARDI 30 MARS 2010

Les domaines d'interventions de vos élus :
les formations, les examens, la vie étudiante,
la recherche, les activités culturelles et sportives,
le logement, la citoyenneté...

*Je vote pour
mon université !*

Rendez-vous aux bureaux de vote avec votre carte d'étudiant !

Dépôt des candidatures au Secrétariat Général
(bâtiment Froissart - campus Mont Houy)
du 15 au 18 mars 2010

Plus d'informations sur votre Espace Numérique de Travail,
onglet « universités infos »

Pourquoi des élections ?

Des élections sont organisées pour le renouvellement total des représentants des étudiants au sein des trois Conseils d'Université.

5 étudiants titulaires au conseil d'administration

16 étudiants titulaires au conseil des études et de la vie universitaire

4 étudiants titulaires doctorants au conseil scientifique

Il est très important que la participation à ce scrutin soit la plus large possible.

A quoi servent les conseils ?

1 • le conseil d'administration

C'est l'organe de décision qui détermine la politique de l'université (formations, budget, règlement des examens).

2 • le conseil des études et de la vie universitaire

Ce conseil est saisi pour avis sur toute question intéressant la vie étudiante et l'offre de formation.

Le conseil élit un vice-président étudiant chargé des questions de vie étudiante, en lien avec le CROUS et le CLOUS de Valenciennes.

3 • le conseil scientifique

Il est consulté sur la politique de recherche de l'université et assure la liaison entre la formation et la recherche.

Qui vote ?

Tous les étudiants inscrits en formation initiale et sur leur demande les personnes inscrites en formation continue et les auditeurs libres. Pour le conseil scientifique, seuls les étudiants inscrits en doctorat sont électeurs.

Comment voter ?

Vous votez dans le bureau de vote ouvert sur votre lieu d'enseignement. Vous votez pour une liste sans possibilité de la modifier.

Pour aller plus loin :

Consulter la note d'information complète sur votre ENT onglet « université infos ».